

Reflections sur les progres de l'alphabetisation dans la France du 19e siecle

Desert, Gabriel

Veröffentlichungsversion / Published Version

Zeitschriftenartikel / journal article

Zur Verfügung gestellt in Kooperation mit / provided in cooperation with:

GESIS - Leibniz-Institut für Sozialwissenschaften

Empfohlene Zitierung / Suggested Citation:

Desert, G. (1985). Reflections sur les progres de l'alphabetisation dans la France du 19e siecle. *Historical Social Research*, 10(2), 44-59. <https://doi.org/10.12759/hsr.10.1985.2.44-59>

Nutzungsbedingungen:

Dieser Text wird unter einer CC BY Lizenz (Namensnennung) zur Verfügung gestellt. Nähere Auskünfte zu den CC-Lizenzen finden Sie hier:

<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/deed.de>

Terms of use:

This document is made available under a CC BY Licence (Attribution). For more information see:

<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>

REFLECTIONS SUR LES PROGRES DE L'ALPHABETISATION DANS LA FRANCE DU XIXe SIECLE

Gabriel Désert(+)

Abstract: While the rough outlines of the spread of literacy are known, there are still many open questions about the dispersion of reading and writing. This article explores some fresh French sources (court and census records) and analyzes the diffusion of literacy by sex, region and age. The complex discussion of socio-economic propellants and retardants of reading and writing ultimately centers on the notion of "cultural environment" which yields a geography of literacy.

Les progrès de l'alphabétisation dans la France contemporaine ont été fort bien disséqués par F. Furet et J. Ozouf. Il ne s'agit aucunement de reprendre leurs analyses, de les confirmer ou de les infirmer, mais seulement de les aborder dans une optique différente, avant tout sérielle. Les bases de cette réflexion sont constituées par le degré d'instruction des conscrits, les signatures des conjoints lors de leur mariage, les données fournies par les recensements de la population de 1901 et 1911. Ces derniers considèrent comme illettré tout individu "qui ne sait pas à la fois lire et écrire" (1901, tome 1, p.XII). Est donc considéré comme tel celui qui sait seulement lire. Ces données présentent un double avantage pour le chercheur. En premier lieu, elles lui fournissent des renseignements rétrospectifs, par périodes quinquennales, sur au moins 85 ans, ce qui permet de remonter jusqu'aux Premier Empire dans sa totalité, en 1901, et jusqu'à ses dernières années en 1911. En second lieu elles portent sur des échantillons très représentatifs puisque toujours supérieurs, même pour les âges les plus élevés, à plusieurs dizaines de milliers d'individus. On comprend alors que le rapporteur du dénombrement de 1911 précise que les indications collectées fournissent "des résultats plus sûrs et plus complets que les renseignements indirects sur la diffusion de l'instruction primaire: détermination du nombre des enfants fréquentant les écoles, du nombre des conscrits illettrés, du nombre des conjoints qui n'ont pu signer leur acte de mariage" (1911, tome 1, 2e partie, p. 44).

Faut-il en conclure que l'on possède avec les recensements une source parfaite? Nous ne le pensons pas surtout en ce qui concerne les personnes les plus âgées. Leur degré d'analphabétisme est certainement sous-évalué du fait de l'inégalité sociale devant la mort qui favorise les éléments ayant eu les plus grandes chances d'acquérir le savoir élémentaire. Néanmoins, la différence par rapport à la réalité ne peut être que minime. D'ailleurs aucune des sources disponibles n'est parfaite. Le degré d'instruction des conscrits, par exemple, n'est aucunement vérifié par un examen avant 1924. Les autorités se contentent de la déclaration du conscrit lui-même ou du maire de sa commune. Quant aux signatures des conjoints, elles englobent les signatures dessinées qui ne peuvent aucunement que l'époux ou l'épouse sait lire et écrire. Malgré leur caractère approximatif les données collectées se recoupent assez bien - signatures au mariage et résultats des dénombrements -, sauf peut-être celles con-

(+) Address all communications to: G. Désert, Centre de Recherche de la Histoire Quantitative, ERA 098, Université de Caen, F-Caen, France

cernant les conscrits, toujours inférieures aux autres mais s'en rapprochant de plus en plus. Pour les hommes nés sous l'Empire et pendant les premières années de la Restauration, l'écart gravite autour de 10 points. Il n'est plus que de 3 à 4 points au milieu du siècle, de 2 points dans la décennie 1870, pour terminer à moins d'un point, vingt ans plus tard. Pour les femmes, on remarquera que pour celles nées entre la Monarchie de Juillet et les début de la IIIe République, le niveau d'instruction est plus faible lors de leur mariage que d'après les dénombrements. La différence, réduite d'ailleurs, prouve que l'acquisition de l'écriture ne se fait pas uniquement à l'école. Par la suite, du fait des besoins de la vie professionnelle, l'écriture peut s'acquérir et surtout se perfectionner, ce qui semble être moins valable pour les hommes. Leur niveau d'instruction appréhendé au moment de leur mariage est légèrement plus élevé que celui fourni par les recensements de population.

Pourtant une autre source infirme cette constatation: les Comptes de la Justice criminelle concernant les accusés traduits devant les Cours d'Assises. Ajoutons que ces accusés sont majoritairement des hommes. Or, l'on constate que l'importance de ceux sachant au moins "bien lire et écrire", augmente avec l'âge.

	moins de 21 ans	21 à 39 ans	40 ans et plus
1829-1833	7,7 %	12,4 %	13,9 %
1846-1850	10,8 %	16,9 %	19,3 %
1866-1869	14,0 %	20,4 %	20,0 %

Il est vrai qu'à l'inverse le pourcentage de ceux sachant "lire et écrire imparfaitement" diminue avec l'âge, ce qui répond à la logique traditionnelle, mais seulement lorsque la politique de scolarisation est vraiment lancée.

	moins de 21 ans	21 à 39 ans	40 ans et plus
1829-1833	27,1 %	27,6 %	27,5 %
1846-1850	33,9 %	33,4 %	30,1 %
1866-1869	48,6 %	43,7 %	39,5 %

Ces données d'origine judiciaire, même si elles ne portent annuellement que sur quelques milliers de personnes, prouvent que si l'école n'est pas la seule voie menant à l'alphabétisation, elle n'en est pas moins, et de façon de plus en plus nette, la "voie royale". Elle l'est d'autant plus que le nombre d'enfants scolarisés croît et que la fréquentation scolaire devient plus régulière. L'absentéisme saisonnier, estival pour les plus âgés des élèves, parfois hivernal, pour les plus jeunes, surtout dans les régions d'habitat dispersé, explique le taux relativement élevé de l'échec scolaire. En 1863 par exemple, pour l'ensemble des écoles publiques et privées, 14 % des enfants terminant leur scolarité ne savent ni lire, ni écrire.

La régression du pourcentage des accusés illettrés est-elle représentative de l'évolution qu'enregistre l'ensemble de la population? Il est difficile de le savoir vraiment. Cependant si l'on compare les taux d'analphabétisme des accusés de 1871-1875 et du dénombrement de 1872, on

constate qu'ils sont relativement peu différents 35,8 % et 33,4 %. Autour de 1900, ils se sont encore rapprochés: 14,5 % des accusés sont illettrés en 1896-1900, et l'on a la même pourcentage, ou peu s'en faut: 14 %, pour le sexe masculin-hommes âgés de plus de 15 ans - dans le dénombrement de 1901. Enfin on obtient 10,5 % (accusés de 1909-1913) et 10,4 % (dénombrement de 1911), sexe masculin, plus de 15 ans. Ces confrontations permettent de conclure positivement à notre interrogation, tout en sachant que l'analphabétisme des accusés est surtout voisin de celui des hommes, et qu'au départ il surévalue la moyenne française du fait que les masses populaires, les moins instruites, sont sur-représentées parmi les individus comparissant devant les Assises.

Sans perdre de vue ces remarques, donc ces limitations, les données issues des Comptes de la Justice criminelle sont les seules, à notre connaissance, permettant de connaître, avec une approximation acceptable, l'évolution du "savoir lire et écrire" dans le cadre national. Le taux des individus sachant au moins lire et écrire progresse de la façon suivante:

1828-1830 : 38,8 %	1866-1870 : 62,4 %
1836-1840 : 43,3 %	1876-1880 : 69,8 %
1846-1850 : 49,1 %	1886-1890 : 77,5 %
1856-1860 : 56,5 %	1896-1900 : 85,5 %

Au cours de cette période deux phases se dégagent nettement. La première, qui se termine au milieu du Second Empire, est caractérisée par un grand progrès du savoir élémentaire et surtout par un progrès de rythme croissant ainsi qu'en témoignent les augmentations décennales: 11,6 %, 13,4 %, 15,1 %. La seconde phase continue la marche en avant, mais à un rythme décroissant après le brutal décrochement de la deuxième moitié du Second Empire. Les progressions décennales enregistrent et le décrochement et la décélération: 10,4 %, 11,9 %, 11 %, 10,3 %. Le changement de rythme laisse entrevoir l'efficacité des lois scolaires de 1833 et 1850, et est logique, dans la mesure où il est d'autant plus facile de progresser que l'on part d'un niveau peu élevé.

Le niveau global d'alphabétisation résulte de l'accumulation de tranches d'âges ayant une instruction de niveau différent. Avec le temps les peu alphabétisés du début de période disparaissent progressivement si bien que le poids relatif des groupes plus jeunes ne cesse de croître. Ce sont eux qui permettent l'accroissement du niveau moyen de la population. Il est donc nécessaire de se pencher sur les progrès réalisés. Dans ce but nous utiliserons les résultats issus des recensements de 1901 et 1911, et raisonnerons sur la moyenne des deux.

1 - Evolution de l'alphabétisation

nés	1	2	3	4	5	A	B	C	D
1811-1820	50,7	-	61,8	63,9	62,8	-	46,2	49,9	48,0
1821-1825	55,9	-	64,0	65,4	64,7	-	47,9	49,4	48,6
1826-1830	59,6	68,8	65,6	65,2	65,4	-	50,9	50,6	50,7
1831-1835	62,3	70,6	69,0	67,8	68,4	53,4	54,9	53,5	54,2
1836-1840	65,7	74,2	71,9	69,7	70,8	56,8	59,1	56,5	57,8
1841-1845	70,3	76,0	75,8	73,9	74,8	61,8	64,2	61,7	62,9
1846-1850	76,2	80,8	80,4	79,4	79,9	65,0	70,0	68,1	69,0
1851-1855	80,4	85,0	84,0	83,2	83,6	71,2	75,5	74,0	74,7
1856-1860	82,5	88,0	87,2	86,7	86,9	77,0	80,9	79,7	80,3
1861-1865	85,1	92,0	89,4	89,3	89,3	82,6	84,9	84,1	84,5
1866-1870	88,4	94,4	91,9	91,9	91,9	87,8	88,9	88,5	88,7
1871-1875	92,0	95,6	94,3	94,5	94,4	91,8	92,5	92,5	92,5
1876-1880	93,8	97,2	94,5	95,4	94,9	94,4	94,1	94,3	94,2
1881-1885	94,9	98,1	95,1	96,3	95,7	96,2	95,2	95,6	95,4
1886-1890	95,5	98,3	95,0	96,5	95,8	97,1	95,1	96,6	95,8
1891-1895	95,9	99,1	-	96,7	96,7	97,5	-	97,2	97,2
1896-1900	95,8	99,2	-	96,4	96,4	98,7	-	96,7	96,7

- 1 - Conscrits, sachant au moins lire et écrire.
- 2 - Epoux sachant signer. âge moyen au mariage : 28 ans
- 3 - Non illettrés, dénombrement de 1901
- 4 - Non illettrés, dénombrement de 1911
- 5 - Non illettrés, moyenne des 2 dénombrements

- A - Epouses sachant signer, âge moyen au mariage : 24 ans
- B - Non illettrées, dénombrement de 1901
- C - Non illettrées, dénombrement de 1911
- D - Non illettrées, moyenne des 2 dénombrements.

Naturellement on enregistre, sur le long terme - l'ensemble de la période - des gains différents: 54 % pour les hommes et 101 % pour les femmes, du fait qu'au départ les niveaux sont différents: 76 femmes sachant lire et écrire pour 100 hommes. Aussi est-il indispensable d'étudier séparément l'évolution de l'instruction de chacun des sexes en ne perdant pas de vue que les enfants finissent leur scolarisation dix ans, ou un peu plus, après leur naissance, au moins jusque dans les années 1880.

La progression du savoir chez les hommes se divise en deux phases qui diffèrent quant aux rythmes décennaux. Au cours de la première qui prend fin avec les enfants quittant les écoles au milieu du Second Empire, les taux d'augmentation progressent de 4,1 % à 8,3 % pour terminer à 12,9 %, ce qui permet d'arriver à 4 garçons sur 5 sachant lire et écrire. C'est

dire combien les mesures scolaires prises sous la Restauration et le règne de Louis-Philippe ont été de plus en plus efficaces et notamment la loi Guizot de 1833. La seconde phase est marquée par des taux décroissants, surtout à partir de la fin des années 1880. Au moment où les lois Ferry sont votées, 94 % des garçons théoriquement scolarisés savent lire et écrire, aussi les progrès restant à faire sont-ils très limités et d'autant plus difficiles à réaliser qu'ils concernent les éléments les plus réfractaires.

Pour le sexe féminin, du fait de son retard, les taux décennaux sont plus faibles mais l'on retrouve la même division en deux phases. Cependant la décélération, après le milieu du siècle, est moins importante pendant deux décennies au moins. Cette différence de rythme s'explique autant par le faible niveau atteint au milieu du Second Empire que par l'influence qu'exerce toujours la loi Falloux de 1850, loi qui portait une grande attention au développement de l'instruction des filles. Malgré ces efforts le rattrapage féminin constant à partir des années 1820, n'est réalisé qu'au cours des années 1890, peut-être même un peu plus tôt: l'extrême fin des années 1880, du moins si l'on s'en tient aux données issues du dénombrement de 1911. Pour les cohortes scolarisées à fin de la Restauration, on ne compte encore que 78 filles sachant lire et écrire pour 100 garçons. Pour celles terminant leur scolarité au milieu du siècle le rapport est de 82 pour 100, mais il s'élève à 92 pour 100 à la fin du Second Empire, preuve, s'il en était besoin, que la règne de Napoléon III correspond à la grande période du rattrapage féminin.

2 - Personnes sachant lire et écrire

Rythmes décennaux d'augmentation.

Scolarisés	1	2	3	4	5	6
1821-30 à 1836-40	17,6	4,1		5,6		77
1836-40 à 1846-50	10,2	8,3	7,8	14,0	6,4 (A)	82
1846-50 à 1856-60	16,0	12,9	8,9	19,4	14,4	86
1856-60 à 1866-70	8,3	8,8	8,9	16,4	18,5	92
1866-70 à 1876-80	7,2	5,7	7,3	10,5	14,0	97
1876-80 à 1886-90	6,1	3,3	3,0	6,2	7,5	99
1886-90 à 1896-1900	1,8	0,9	1,1	1,7	2,9	100

- 1 - Conscrits
- 2 - Hommes, dénombrements de 1901 et 1911
- 3 - Epoux signant l'acte de mariage
- 4 - Femmes, dénombrements de 1901 et 1911
- 5 - Epouses signant l'acte de mariage.
- 6 - Femmes sachant lire et écrire pour 100 hommes. Dénombrements terminaux.

(A) Augmentation de 1841-45 à 1846-50

De cette analyse de données sérielles il ressort que la périodisation, mettant en valeur deux phases indiscutables, la seule anomalie provenant de la signature au mariage des épouses, ne présente que de fort lointains rapports avec les grandes lois scolaires, même si les mesures prises à l'initiative de Guizot et Falloux semblent avoir entraîné une accélération du mouvement ascendant. En fait la progression du savoir élémentaire répond à un besoin profond. Elle se propage plus ou moins rapidement dans l'ensemble de la population avec une intensité variable suivant les régions. Quand les lois scolaires républicaines, celles dites de Jules Ferry, sont votées l'essentiel de l'alphabétisation est réalisé. Les données relatives à la scolarisation des années 1881-1885 en témoignent: 94 % des garçons et plus de 92 % des filles savent lire et écrire ainsi que 92 % des conscrits scolarisés pendant ce quinquennat, 95 % des époux et 92 % des épouses ayant fréquenté les écoles durant ces cinq années signent leur acte de mariage.

Progression d'ensemble certes, mais aussi amélioration variable dans l'espace du fait des inégalités originelles: les deux France séparées par la ligne Saint-Malo-Genève. Là encore le dénombrement de 1901 fournit d'utiles indications en distinguant 14 régions, la ville de Paris étant exclue. Parmi les survivants qui ont été ou auraient dû être scolarisés de 1817 à 1856, on recense plus de 88 % de personnes sachant lire et écrire dans l'Est et 84 % en Bourgogne-Franche-Comté, contre seulement 43 % en Bretagne et 44 % dans l'Ouest-Central. Si l'on s'en tient aux taux d'augmentation du nombre des "sachant lire et écrire", on constate que de façon continue, pour chacune des trois périodes de scolarisation - 1817-1856 à 1857-1876, 1857-1876 à 1877-1886, 1877-1886 à 1887-1896 -, ils sont d'autant plus élevés que la région était, à l'origine, fortement en retard. Ne sont enregistrées que quelques exceptions à cette règle: dans le Nord lors de la première période, et dans la région provençale au cours des trois périodes, pour ne citer que les cas les plus flagrants. Néanmoins, les taux, non proportionnels au niveau de départ, font qu'un changement important se produit. Certaines régions progressent dans la hiérarchie - région lyonnaise, 5e au 3e rang, région de la Loire, 9e au 6e rang, Languedoc, du 11e au 9e rang, Est Central, surtout, de 12e au 5e rang -, alors que d'autres régressent: Nord, du 6e au 11e rang, Normandie, du 4e au 8e rang. Par contre, l'Ouest Central et la Bretagne, malgré de grands progrès, se maintiennent aux deux dernières positions.

Les évolutions zonales nuancées aboutissent à un nouveau visage de la France alphabétisée. L'opposition n'est plus vraiment nord-sud mais bien plutôt est-ouest malgré la protubérance qui persiste encore de la région parisienne à l'extrémité occidentale de la Basse-Normandie. Les blocs de résistance, même s'ils ont été entamés, se maintiennent toujours avec des taux d'illettrés supérieurs à 15 %, dans la Bretagne bretonnante et les régions nord et ouest du Massif Central (cf. carte des illettrés en 1911). Alors peut-on parler de rattrapage zonal? Dans la mesure où ce terme correspond à une diminution de l'écart entre les pourcentages régionaux d'illettrés, la réponse ne peut être que négative. Les écarts entre les taux extrêmes se sont gonflés, et même fortement, jusqu'au cours de la troisième période, pour ne refluer qu'à la fin du siècle.

3 - Evolution régionale de l'alphabétisation

	1	2	3	4	5
Est	88,6	7,88	2,32	0,09	97,9
Bourgogne-France-Comté	84,3	12,69	3,19	0,44	98,4
Région parisienne	82,8	11,39	4,56	1,36	97,7
Normandie	75,1	16,72	6,86	1,72	95,2
Région lyonnaise	69,3	28,16	8,07	1,77	97,7
Nord	69,3	18,62	9,90	3,16	93,1
Vallée du Rhône	61,0	33,07	13,83	3,45	95,6
Région provençale	60,3	32,07	12,35	2,79	92,0
Région de la Loire	54,7	43,52	17,36	3,89	95,8
Sud-Ouest	54,2	42,94	16,11	3,92	93,5
Languedoc	52,0	46,91	18,67	4,90	95,0
Est Central	49,2	57,10	20,30	4,04	96,7
Ouest Central	43,8	51,95	27,05	6,87	90,4
Bretagne	43,4	51,92	24,50	8,16	88,7

Périodes de scolarisation - A - 1817-1856 C - 1877-1886
 B - 1857-1876 D - 1887-1896

- 1 - Personnes sachant lire et écrire, période A, en %
- 2 - Augmentation en pourcentage, période A à période B
- 3 - Augmentation en pourcentage, période B à période C
- 4 - Augmentation en pourcentage, période C à période D
- 5 - Personnes sachant lire et écrire, période D, en %

scolarisés de 1817 à 1856: rapport de 1 à 4,96
 scolarisés de 1857 à 1876: rapport de 1 à 7,68
 scolarisés de 1877 à 1886: rapport de 1 à 8,90
 scolarisés de 1887 à 1896: rapport de 1 à 7,09

Une telle évolution prouve que la marche vers le savoir s'est heurtée à des obstacles d'ordre psychologique, social et économique. Dans le domaine des mentalités, de l'acceptation ou non d'une meilleure instruction, tous les chercheurs peuvent citer, en nombre plus ou moins grand suivant les régions, les académies ou les départements, des témoignages qualitatifs prouvant que des réticences existent au sein des populations à l'égard tant d'une meilleure scolarisation que d'une progression du savoir élémentaire. Ces comportements, héritages et prolongements d'un passé culturel, ne sont-ils pas commandés aussi par le contexte socio-économique local? La question mérite d'être posée même si la ou les réponses ne peuvent

être entièrement satisfaisantes, le phénomène étant complexe. S'interroger est d'autant plus nécessaire, dans le cadre national, que des études, limitées dans l'espace, ont prouvé que le socio-économique avait son mot à dire. D'ailleurs comment pourrait-il en être autrement au cours du XIXe siècle qui voit se réaliser d'importants changements démographiques, sociaux, technologiques et économiques.

Se poser la question ne suffit pas. Encore faut-il disposer de la documentation capable d'aider le chercheur dans sa quête. Sans qu'il soit la source parfaite - en existe-t-il une? nous pensons que le dénombrement de 1901 fournit des éléments de réflexion. Il donne, par département, les effectifs des illettrés et des "sachant lire et écrire" pour chacun des grands secteurs de la population active: agriculture, industrie, commerce, professions libérales, domesticité. En plus, pour chacun de ces secteurs, sauf pour la domesticité, les actifs sont ventilés en trois groupes: chefs d'établissement, ouvriers et employés, isolés. Par travailleurs isolés il faut entendre les "individus ne travaillant sous la direction de personne et n'occupant pas d'aides. Ex.: un tisserand à domicile, une giletière, une marchande des quatre-saisons" ainsi que ceux "travaillant chez plusieurs patrons, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. Ex.: un journalier agricole, un déchargeur de bateaux, une couturière allant à la journée" (1901, tome 1, p. 28).

Cette documentation a été exploitée par nos soins, mais uniquement pour le sexe masculin car, le temps nous a manqué pour étendre notre analyse au sexe féminin. Les résultats obtenus portent sur plus de 12,7 millions d'actifs et donnent 14 % d'illettrés se ventilant de la façon suivante:

Agriculture,	5,5 millions,	illettrés :	21,34 %
Industrie,	4,5 id	id :	10,70 %
Domesticité	0,2 id	id :	9,04 %
Commerce,	1,2 id	id :	5,17 %
Prof.libérales	1,3 id	id :	3,20 %

Cette simple énumération témoigne du poids de l'agriculture quant à ses effectifs et, surtout, quant à son taux très élevé d'illettrés. Aussi les régions et départements à dominante agricole, et ils sont très largement majoritaires, devraient-ils avoir une forte propension à posséder un pourcentage élevé d'illettrés. Nous disons "devraient" car les choses ne sont pas si simples. A l'intérieur du seul secteur agricole, en prenant comme indice 100 la moyenne nationale, l'éventail est compris entre l'indice 8 dans le Doubs et l'indice 209 dans la Haute-Vienne, ce qui donne une forte dispersion: l'écart moyen relatif est de 40,9 %.

Apparemment le développement industriel devrait entraîner des taux d'analphabétisme réduits. En effet, l'on a de bons scores dans le Rhône, les Bouches-du-Rhône ou la Loire, mais ils sont nettement moins bons dans le Nord, le Pas-de-Calais ou la Seine-Inférieure. C'est que, là encore, à l'intérieur du secteur industriel, la diversité est de règle. On passe progressivement de l'indice 21, indice minimum, dans le Doubs, au maximum indiciaire de 266 en Corse, avec un écart moyen relatif de 40,8 %, semblable à un dixième près à celui de l'agriculture.

Finalement les structures professionnelles interviennent, mais de façon très variable et non déterminante dans le niveau d'instruction, du sexe masculin, sauf si le secteur des professions libérales et celui du commerce sont relativement développés, ce qui est rarement le cas dans le cadre

départemental. Si à Paris, dans les Bouches-du-Rhône, le Rhône et le Nord, ces deux secteurs emploient plus d'hommes que l'agriculture et arrivent ainsi en 2e position après l'industrie, il n'en reste pas moins que leurs taux d'analphabétisme ne sont aucunement homogènes.

Les différences de statut à l'intérieur de la profession introduisent aussi des nuances dans les niveaux d'instruction. Dans l'industrie, ce qui ne peut surprendre, les patrons sont globalement plus instruits que les ouvriers et employés: 8,1 % d'illettrés contre 10,6 %. Ce dernier taux prouve que le grand nombre de salariés du secteur secondaire constitue un facteur favorable à un abaissement du pourcentage moyen de l'analphabétisme. Un facteur favorable sans plus, étant donné que nous retrouvons une dispersion importante des taux. Ils vont de l'indice 24, dans le Doubs, à l'indice 278 - Corse - ou 229 - Morbihan, ce qui donne un écart moyen relatif de 38 %.

Par contre les "isolés" de l'industrie sont nettement moins instruits: 13,1 % d'illettrés, avec, là encore, une forte dispersion - de l'indice 17 en Haute-Marne à l'indice 325 dans le Finistère - donnant un écart moyen relatif de presque 43 %. Ces "isolés" sont aussi les moins alphabétisés dans l'agriculture: 27 % d'illettrés, avec un écart moyen légèrement plus faible que dans l'industrie: 42 %. Le secteur agricole présente une anomalie par rapport aux idées communément répandues en ce sens que les salariés y sont globalement plus instruits que les exploitants: 15,7 % d'illettrés contre 23,4 %. Cette anomalie est d'autant plus importante à relever que les exploitants représentent une part non négligeable de la population active masculine: presque 16 %, soit plus que l'ensemble des professions libérales et administratives. Ainsi, là où isolés et employeurs de l'agriculture sont relativement nombreux les risques d'une sous-alphabétisation sont grands.

Au vu de ces taux par groupes socio-professionnels, il semble possible d'avancer des hypothèses et non des certitudes. La faible modernisation économique définie par l'abondance des exploitants agricoles, donc des petites exploitations, souvent familiales, et des artisans n'employant pas de main-d'oeuvre salariée, a freiné le développement de l'instruction. A l'inverse, l'agriculture progressive s'appuyant sur de grandes et moyennes exploitations et le développement industriel ont été des éléments moteurs de l'alphabétisation. Encore faut-il être prudent car il arrive que des départements fortement industrialisés ont une main-d'oeuvre salariée du secteur secondaire relativement peu alphabétisée comme le Nord, le Pas-de-Calais ou même la Seine-Inférieure. Il s'agit donc bien d'un facteur ayant favorisé ici, freiné là, la progression des niveaux d'instruction. La résultante des évolutions est, en effet, issue de la combinaison variable des différentes composantes sociales, professionnelles et démographiques. Nous disons démographiques car la répartition urbains-ruraux est un facteur à ne pas négliger, Furet et Ozouf l'ont bien montré. Peut-être même faudrait-il aller plus loin et distinguer campagnes, bourgs et villes. Influence démographique aussi par le biais de la structure par âges, elle-même commandée, au moins en partie par les courants migratoires qui ont puisé plus dans les couches jeunes que dans les couches d'âge mûr. Il faut aussi compter avec le statut au sein du grand secteur d'activité. L'on ne devient patron, disons employeur, qu'à un âge plus ou moins avancé, soit que l'on attende le décès des parents pour leur succéder, soit que la possession de capitaux soit nécessaire pour s'établir. A l'inverse, l'on peut devenir salarié, très jeune, mais l'on aspire à s'émanciper socialement en s'établissant petit artisan, petit commerçant ou petit cultivateur, donc des chances existent pour deve-

nir un "isolé" suivant la terminologie des dénombrements. Le résultat est que la composition par cohortes d'âges d'un groupe professionnel n'est pas sans influencer son niveau moyen d'instruction puisque les plus âgés n'ont pas bénéficié des possibilités offertes aux plus jeunes.

Afin de vérifier le bien fondé de cette hypothèse, deux sondages ont été effectués. L'un porte sur 11 départements à dominante agricole, l'autre regroupe 6 départements industrialisés.(1) Les résultats obtenus sont les suivants en pourcentages:

		Ages		
		moins de 30 ans	30 à 49 ans	50 ans et plus
<u>Départements agricoles</u>				
Agriculture	Patrons	6,5	43,5	50,0
	Isolés	14,0	39,5	46,5
	Ouvriers	71,4	20,2	8,4
Industrie	Isolés	17,1	46,3	36,6
	Ouvriers	48,5	36,7	14,8
<u>Départements industrialisés</u>				
Agriculture	Patrons	6,9	43,8	49,3
	Isolés	15,0	39,0	46,0
	Ouvriers	58,0	26,0	16,0
Industrie	Isolés	18,0	46,4	35,6
	Ouvriers	46,3	39,4	14,3

La comparaison de ces données permet de mieux comprendre pourquoi les exploitants agricoles sont, en moyenne, moins alphabétisés que leurs ouvriers. Ils sont, et ce très nettement, d'un âge plus avancé que ceux qu'ils emploient. Les "isolés", au vu de leurs structures par âges, devraient être plus instruits qu'ils ne le sont, ce qui prouverait bien que, marginaux de l'économie moderne, ils sont pénalisés culturellement ou que, étant moins instruits, ils se trouvent marginalisés. Alors que, quelle que soit l'orientation économique, la ventilation est la même pour les patrons et les isolés, il en va tout autrement pour les ouvriers. On notera que le pourcentage de jeunes est moins élevé dans l'industrie que l'agriculture. Comme leur niveau d'instruction est meilleur dans l'industrie, une conclusion s'impose: l'industrialisation est bien, comme nous le pensions, un élément favorisant une meilleure alphabétisation. Cela revient à affirmer que, sur le long terme, le développement des activités industrielles a soutenu la politique d'alphabétisation des milieux populaires, ouvriers de l'artisanat et de l'industrie notamment. L'analyse globale rejoint donc, en la confortant, la conclusion à laquelle parvenait A. Corbin dans une analyse très pertinente concernant les départements du Cher et de l'Eure-et-Loir.(2)

Au sein du monde ouvrier agricole, le nombre des jeunes est proportionnellement moins élevé dans les régions industrialisées: 58 % contre 71 %. Cette ventilation différente explique, peut-être, le taux relativement fort des illettrés: 22 à 25 % dans le Nord, le Pas-de-Calais et la Seine-Inférieure.

Cette analyse à la fois pointilliste et imparfaite, la documentation, hélas, ne permet pas d'aller plus loin, permet au moins d'affirmer que

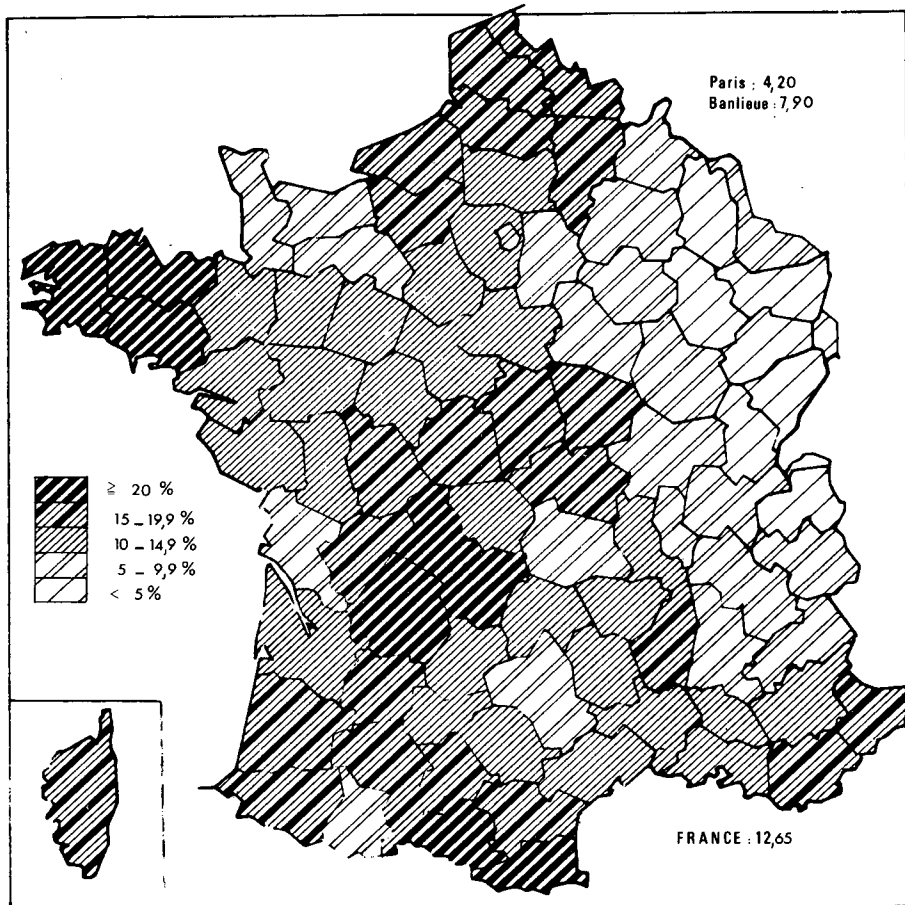
L'alphabétisation progressive s'appuie sur des facteurs sociaux et économiques qui tantôt la stimulent, tantôt la freinent. Néanmoins, s'ils aident à comprendre le processus et sa diversification, il n'en reste pas moins qu'au terme d'une évolution presque centenaire, la géographie de l'alphabétisation montre le poids considérable de ce que l'on pourrait appeler l'environnement culturel. Il faut entendre par là que les différences socio-économiques ne peuvent gommer les nuances zonales. L'habitant de la Bourgogne ou de la Champagne, quel que soit son statut social ou sa profession, est assuré d'être plus instruit que son homologue de la Bretagne, du Limousin ou du Périgord. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un regard, même rapide, sur les trois cartes que nous avons élaborées à partir des recensements de 1901 et 1911. A quelques nuances près, et d'ailleurs minimes, la répartition des illettrés ouvriers et employés se calque sur celle des travailleurs isolés, les deux reproduisant les grandes zones dégagées pour l'ensemble de la population masculine.

Cette importance de climats culturels zonaux montre que le rattrapage spatial, entamé certes, est loin d'être terminé, les écarts inter-départementaux le prouvent amplement. On les retrouve d'ailleurs pour tous les grands secteurs d'activité.

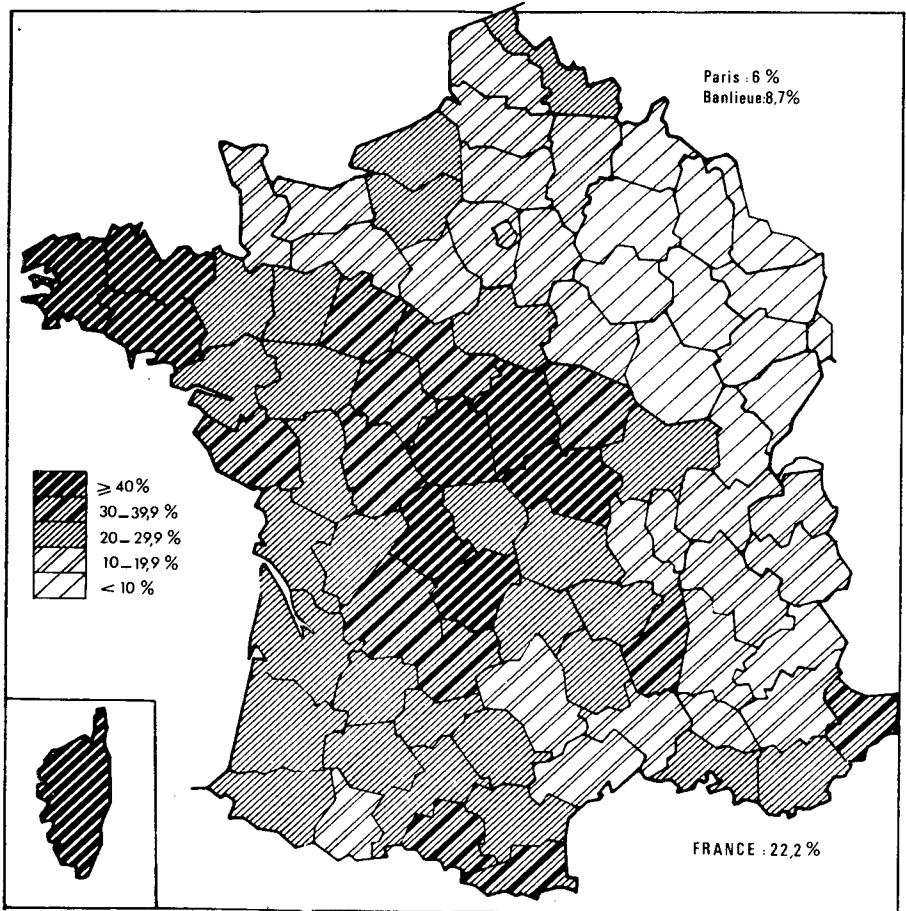
	Indice minimum	Indice maximum	Ecart moyen
Professions libérales	20	249	45 %
Commerce	32	357	55 %
Domesticité	13	611	65 %

Ces constatations plaident en faveur d'une nouvelle approche de la dynamique de l'alphabétisation. Elle devrait faire une place plus grande que par le passé aux facteurs sociaux, économiques et démographiques, notamment aux courants migratoires. Les zones d'émigration intense, par exemple, par le vieillissement de leur population, rencontrent des difficultés dans leur marche vers une alphabétisation meilleure et risquent même, si leur situation culturelle était originellement bonne, de connaître une dégradation relative. C'est tout au moins ce que suggère la confrontation des onze départements à dominante agricole, pôles d'émigration plus ou moins active, et des six départements industrialisés, foyers d'immigration plus ou moins forte. Les premiers ont une population à la fois moins jeune - presque 35 % de moins de 30 ans contre 40,0 % - et nettement plus vieille: 30 % de 50 ans et plus contre 21,6 %. Certes la progression de l'alphabétisation continuera mais à des rythmes qui resteront différents et aideront ainsi au maintien d'inégalités spatiales. Encore en 1936 le pourcentage des illettrés parmi les individus du sexe masculin âgés de plus de 10 ans se situe à l'intérieur d'une fourchette allant de 1,3 % - Haute-Savoie - à 11,6 % en Corse. C'est dire combien l'histoire de l'alphabétisation reste un chantier très largement ouvert à condition de modifier la problématique des recherches.

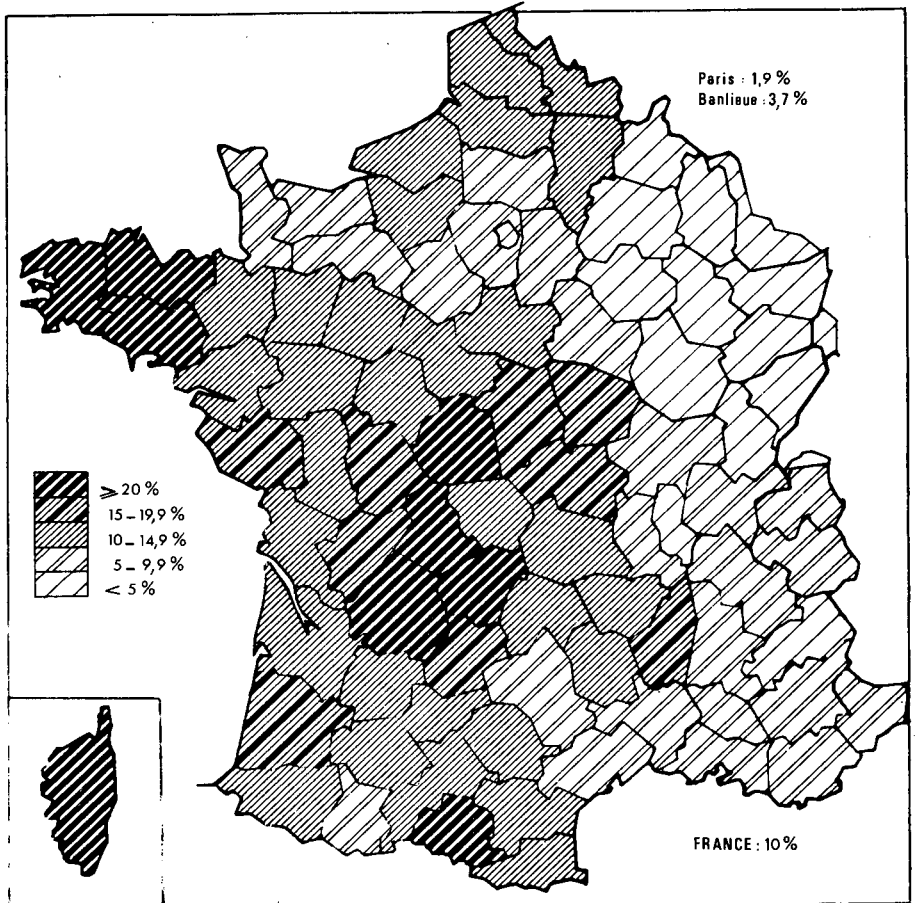
1901 — AGRICULTURE ET INDUSTRIE
ILLETRES PARMIS LES OUVRIERS ET EMPLOYES



1901 — AGRICULTURE ET INDUSTRIE
ILLETRES PARMIS LES TRAVAILLEURS ISOLES



1911 — FRANCAIS ILLETRES
SEXE MASCULIN DE PLUS DE 15 ANS



NOTES

- 1 Départements agricoles: Allier, Aude, Corrèze, Dordogne, Loir-et-Cher, Lozère, Morbihan, Haute-Saône, Savoie, Haute-Vienne, Yonne. Départements industrialisés: Bouches-du-Rhône, Meurthe-et-Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Rhône, Seine-Inférieure.
- 2 Allain Corbin, "Pour une étude sociologique de la croissance de l'alphabétisation au XIXe siècle", in: Revue d'Histoire Economique et Sociale, 1975, no 1, pp. 99-120.

NOTE SUR LES SOURCES

Cet aperçu sur les progrès de l'alphabétisation en France au XIXe siècle s'est inspiré des travaux généraux bien connus d'Antoine Prost et de F. Furet et J. Ozouf, ainsi que de divers articles abordant le cadre régional, tel celui de G. Désert, "Alphabétisation et scolarisation dans le Grand-Ouest au XIXe siècle", in: *The Making of Frenchmen: Current Directions in the History of Education in France, 1679 - 1979, Historical Reflections (Waterloo, Ontario, 1980)*, pp. 143 - 205. L'étude ayant été réalisée sous un angle quantitatif et sériel, les principales sources utilisées ont été les suivantes:

"Statistique de l'Instruction primaire"
t.II, 1829 - 1877, rétrospectif (Paris, 1880)

"Annuaire statistique de la France", publiés par la S.G.F. Ils fournissent chaque année, à partir du début des années 1870, parfois avec des états récapitulatifs, la répartition des conscrits suivant leur niveau d'instruction, ainsi que le pourcentage d'époux et d'épouses signant leur acte de mariage.

"Compte rendu sur la situation ou le recrutement de l'armée", publication annuelle du Ministère de la Guerre. On y trouve, généralement par département, à partir de la fin des années 1820, la répartition des conscrits suivant leur niveau d'instruction. D'abord au nombre de trois, leur nombre augmente avec la Troisième République: ni lire, ni écrire - lire seulement - sachant lire et écrire - puis: sachant lire, écrire et compter, possédant le Brevet élémentaire, titulaires du Baccalauréat.

"Compte général de la Justice criminelle", publié chaque année par le Ministère de la Justice. Par département est fourni, pour les accusés traduits devant les cours d'assises, la répartition de leur niveau d'instruction. Au départ sont distingués 4 niveaux: ni lire ni écrire, lire et écrire imparfaitement, bien lire et écrire, instruction supérieure à ce premier degré, et les accusés sont répartis suivant leur âge: moins de 21 ans, 21 à 29 ans, 40 ans et plus. Cette distinction n'est plus faite après 1870 et le nombre des niveaux est ramené à trois: ni lire ni écrire, lire et écrire, instruction plus développée.

"Recensement général de la population, 1901, Résultats statistiques"
(Paris, 1904 - 1906).

"Résultats statistiques du recensement général de la population, 1911"
(Paris, 1913 - 1917).

Ces deux recensements fournissent une documentation irremplaçable dans le

cadre départemental bien qu'ils n'opposent que les "illettrés" et les "sachant lire et écrire". Leur grand intérêt est:

- de séparer les deux sexes
- de ventiler les habitants par groupes quinquennaux de naissance. Ainsi, en 1901, ces groupes vont de nés en 1806 - 1810 à nés en 1891 - 1895
- de répartir les actifs en cinq grands ensembles: pêche, forêts et agriculture - industrie - commerce - service domestique - professions libérales -
- de distinguer, à l'intérieur de chaque ensemble, sauf celui des domestiques, les chefs d'établissements, les employés et ouvriers, les travailleurs isolés.

Ces différentes données permettent ainsi de multiples croisements autorisant une analyse plus fine de l'alphabétisation au début du XXe siècle.

En plus de cette documentation statistique ont été exploitées les publications imprimées suivantes:

"Statistique de l'Instruction primaire en 1864 d'après les rapports officiels des Inspecteurs d'Académie" (Paris, 1866), 2 volumes.

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. "Extraits des rapports d'inspection générale, année-scolaire 1878 - 1879" (Paris, 1880), 2 volumes.

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. "Rapports d'inspection générale sur la situation de l'Instruction primaire, 1880 - 1881" (Paris, 1882).